



Action 8

Favoriser les installations à énergie renouvelable sur le patrimoine communal

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Pour réduire sa dépendance énergétique tout en diminuant ses émissions de Gaz à effet de serre, Fuveau a choisi de développer les énergies renouvelables, issues de sources non fossiles, à l'échelle de son territoire. Elle dispose pour cela d'un potentiel énergétique intéressant pour différentes filières telles que le solaire thermique, le solaire photovoltaïque, le bois énergie, l'énergie éolienne...

Depuis 2010, elle est engagée dans des actions qui rejoignent le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) de la CPA. Le PCET vise à limiter les émissions de Gaz à effets de serre par la mise en œuvre d'actions. Les objectifs du PCET sont également intégrés au Programme Local de l'Habitat (PLH), au Plan de Déplacement Urbain (PDU) et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La commune a déjà entrepris un projet de développement des énergies renouvelables : installation de panneaux solaires (de production d'eau chaude) sur le toit de la crèche des Parpaïoun. Elle souhaite développer ces projets sur l'ensemble du patrimoine communal.

→ Descriptif du projet :

- Installation de panneaux solaires supplémentaires sur des toitures de bâtiments communaux.
- Installation en cours de panneaux photovoltaïques à l'école de la Roque Martine.
- Projet d'installation d'un chauffage au bois à l'école Ouviaère.
- Passer des contrats avec EDF pour la revente d'énergie électrique.
- Etablir des cahiers des charges d'études de faisabilité.
- Participer à la réflexion de la CPA sur un Schéma de développement d'Énergie Renouvelable et sur le Plan Patrimoine.

→ Objectif poursuivi :

- Développer les énergies renouvelables.
- Réduire la pollution de l'air

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique
- II. Préservation de la biodiversité
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
JP BLAIS	S CREST	STM	Econome de flux EDF ADEME CT2(conseil territoire pays d'aix)

→ Date de démarrage de l'action : 2014 / Echancier de réalisation : 2017

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : J.P Blais

→ Evaluation de l'action : J.P Blais

Intitulé de l'indicateur	Etat 2013	Etat 2014	Etat 2015	Etat 2016	Etat 2017
- Nombre d'installations effectuées	Installation Photovolt. Ecole Roque Martine)+ solaire crèche	Photovolt. Privé	Mise en circuit photovolt école abandon solaire crèche	Abandon photovoltaïque école	
- cumul des puissances installées par type (photovoltaïque, bois, solaire...)	Non chiffré	Non chiffré	Non chiffré	Non chiffré	